

## 2 avril 2024 à 19h15

Mairie Salle du Conseil Place du Général de Gaulle 91620 LA VILLE DU BOIS

## Ordre du Jour

Appel des conseillers municipaux et vérification des conditions de quorum Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 Désignation du Secrétaire de séance

FINANCES		
1	Compte Financier Unique 2023 : Approbation	
2	Affectation des résultats définitifs 2023	
3	Vote des taux d'imposition des deux taxes directes locales : Maintien des taux de la fiscalité locale	
4	Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57	
5	Travaux de réhabilitation de l'école des Cailleboudes : Autorisation de programme et crédits de paiement	
6	Budget Primitif 2024 – Ville : Approbation	
7	Subvention de fonctionnement 2024 – CCAS : Attribution	
8	Subvention de fonctionnement 2024 – Caisse des écoles : Attribution	
9	Subvention aux associations 2024 : Attribution	
	INTERCOMMUNALITE	
10	Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry : Convention tripartite entre les communes membres pour le paiement des factures intervenues avant l'arrêté préfectoral	
AFFAIRES GENERALES		
11	Demande de dérogation au repos dominical de l'enseigne CHAUSSEA	

## DECISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2024DM09 - Demande de subvention - Acquisition parcelle cadastrée section H n° 976

Droit de préemption urbain: Renoncement

## **QUESTIONS DIVERSES**